



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet ICRI-E Radio Interface	
Solicitation No. - N° de l'invitation W010V-16A050/A	Date 2016-01-20
Client Reference No. - N° de référence du client W010V-16-A050	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-403-9759	
File No. - N° de dossier HAL-5-75193 (403)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-02-05	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Standard Time AST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brow, Theresa	Buyer Id - Id de l'acheteur hal403
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5166 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE SEE HEREIN HALIFAX NOVA SCOTIA B3K5X5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9
Nova Scot

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
1	ICRI-E Radio 500.9285.1 CRI-E, 5 radio I/O ports + 1 H250/350 handset I/O port and 1 telephone I/O port, in environmental case with environmental connectors (U229) (includes audio buffer daisy, integrated "AA" battery holder, multi-mode/rotary power switch/internal harness and extranal "D" cell Battery pack)Two Talk Group	W010V	W010V	2	each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
2	Interface Cable 179.0717 Direct connection interface cable to generic, 3.5mm plug cellular telephone jack for use with RJ series port P/N 179.0801 (for iridium satellite phone or cellular)	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
3	AC Adapter 320.0446 115V AC adapter (in-line switching power supply)	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM Destination	Plant/Usine	Del. Offered Liv. offerte
4	<p>ICRI radio 500.9346 ICRI, 10 radio I/O ports, 1 telephone /4 wire I/O port, 1 CoIP/Roip I/O port, 1 PSTN I/O port, 1 BFAN/2 wire I/O port, and 1 handset I/O port in Pelican case, U183 Radio and U283 handset ports, remote computer or local control, internal 16 "AA" batteries (including audio buffer delays, vox circuitry, and windows based GUI software) , 4 talk group selections in Pelican 1600 case</p>	W010V	W010V	1	each	\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
5	DC Power Cable 179.0761 ICRI, 10 radio I/O ports, 1 telephone / 4 wire I/O port, 1 CoiP/Roip I/O port, 1 PSTN I/O port, 1 BFAN/2 wire I/O port, and 1 handset I/O port in Pelican case, U183 Radio and U283 handset ports, remote computer or local control, internal 16 "AA" batteries (including audio buffer delays, vox circuitry, and windows based GUI software) , 4 talk group selections in Pelican 1600 case	W010V	W010V	3	each		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
6	Extension Cable 179.6214 250# universal extension cable with reel and radio "holder" (used in conjunction with any radio interface cable) with environmental U229 connectors.	W010V	W010V	3	each		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
7	Reverse Gender 179.6216 Reverse Gender Male to Male	W010V	W010V	3	each		\$	XXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
8	Reverse Gender 179.6215 Reverse Gender - Female to female	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
9	H250 Handset 280.0127	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
10	Speaker Port 500.9312 Speaker port for use with amplified speakers or recording devices (3.5mm jack)	W010V	W010V	8	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
11	ATA VOIP Interface 500.9295 Telephone adapter Environmental 8 pin connector to RJ 22 connector, use with 179.0693 or 179.0717	W010V	W010V	2	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
12	Telephone Adapter 179.0805 CRI-E 5, radio I/O ports +1 H250/350 handset I/O port + and 1 telephone I/O port, in environmental case with environmental connectors (U229), (includes audio buffer delays, integrated "AA" battery holder, multi-mode/rotary power switch/internal harness and external "D" cell battery pack). TWO TALK GROUP	W010V	W010V	2	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
13	Interface Cable 179.7375 HARRIS#/MA/COM# 5300, 5400, 7300 radio interface cable with environmental connector.	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
14	Interface Cable 179.0977 HARRIS#/MA/COM#UNITY XG-25P, XG75P, XG-100P multi-band radio interface cable with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	
15	Interface Cable 179.0728 HARRIS#/MA/COM# Jaguar 700P, P7100, P7200, P7200, P5100 and P7200 radio interface	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
15	cable/amplifier with environmental connector									
16	Portable Interface 179.0614 MOTOROLA X WTS5000 Portable Radio Interface cable with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX		See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
17	Cable with Speaker 179.0939 MOTOROLA #xlt 1500/2500/5000 (502 version) interface cable w/spe4aker and ignition leads with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	See Herein	
18	Interface Cable 179.6551 MOTOROLA # Moto-Turbo SPR 6300/6350/6500/6550, APX 6000/7000 Multi-Band Portable Radio Interface Cable with Environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	See Herein	
19	Interface Cable 179.5121 AN/PRC-522 (RT-5121) radio interface cable with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	See Herein	
20	Interface Cable 179.0615 SINGARS< PRC117 F/G MBITR, PRC150, PSC-5 (all versions) radio interface cable with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXX	See Herein	



Item Article	Description	Dest. Code Dest.	Inv. Code Fact.	Qty Qté	U. of I. U. de D.	Destination	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Plant/Usine	Delivery Req. Livraison Req.	Del. Offered Liv. offerte
21	Interface Cable 179.9621 SINGGARS, PRC-117 F/G MBITR, PRC150, PRC 152, PSC-5 (All versions) radio interface with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
22	Interface Cable 179.0689 Universal Radio interface cable with environmental connector	W010V	W010V	3	each	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	
23	SHIPPING	W010V	W010V	1	LOT	\$	XXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXX	See Herein	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	2
1.2 BESOIN	2
1.3 COMPTE RENDU	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	2
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	2
2.4 LOIS APPLICABLES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	3
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	3
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	4
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION	4
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	4
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	4
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	4
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	5
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	5
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	5
6.2 É BESOIN.....	5
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
6.4 DURÉE DU CONTRAT	6
6.5 RESPONSABLES	6
6.6 DIVULGATION PROACTIVE DE MARCHÉS CONCLUS AVEC D'ANCIENS FONCTIONNAIRES	6
6.7 PAIEMENT	7
6.8 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION	ERROR! BOOKMARK NOT DEFINED.
6.9 ATTESTATIONS.....	7
6.10 LOIS APPLICABLES	7
6.11 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	7

ANNEXE «A» BESOIN

ANNEXE B Critères d'évaluation

ANNEXE C INFORMATION REQUIRED FOR CODE OF CONDUCT CERTIFICATION

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Exigences relatives à la sécurité

1.2 Besoin

Interface de compatibilité pour les radios portatives

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document 2003 2015-09-03 Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

« Le paragraphe 3 de l'article 01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission, des instructions uniformisées 2003 incorporées ci-haut par renvoi, est supprimé en entier et remplacé par ce qui suit :

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins cinq (5) jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle Ecosse, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission financière (une copies papier)

Section II : Attestations (une copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement Politique d'achats écologiques (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Certlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Field Code Changed

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Section I : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

Section II : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations exigées à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers. ANNEX A
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter toutes les exigences de la demande de soumissions pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le [Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>) dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.1.2 Attestations additionnelles requises avec la soumission

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

1. Document de soumission complète et signée.
2. Information sur les prix et les données sur les prix des feuilles telles qu'elles figurent dans l'annexe A.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les soumissionnaires qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

Formatted: Indent: Left: 0 cm

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Ce contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

Interface de compatibilité pour les radios portatives

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le *Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat* (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2010A (2015-09-03), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 Mars 2016.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Theresa Brow
Supply Specialist
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements

Téléphone : (902) 496-5166
Télécopieur : (902) 496-5106
Courriel : Theresa.Brow@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Michael Ryall
Department of National Defence
Tel (902) 427-3964
Fax (902) 427-6267
Michael.ryall@forces.gc.ca

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Non :
Tel :
Fax :
Email :

6.6. Divulgateion proactive de marchés conclus avec d'anciens fonctionnaires

Non utilisée

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

6.7. Paiement

6.7.1 Base de paiement

The supplier will be paid in accordance with the prices as quoted in annexe A.

6.7.2 Limitation or Prix

SACC Manual Clause C6000C (2011-05-16) Limitation of Prix.

6.8 Invoicing Instructions

1. The Contractor must submit invoices in accordance with the section entitled "Invoice Submission" of the general conditions. Invoices cannot be submitted until all work identified in the invoice is completed.
2. Invoices must be distributed as follows:
 - a. One copy to be made out and forward to:
Department of National Defence
Maritime Forces Atlantic
Customer Services Division
Building d-206, 2nd Floor
P O Box 99000, Stn Forces
Halifax, Nova Scotia B3K 5X5
 - b. One copy must be forwarded to the Contracting Authority as indicated in Section 6.5.1

6.9 Attestations

6.9.1 Conformité

Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

6.10 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur Nouvelle Ecosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.11 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales supplémentaires 2010C;
- d) Annexe A, Besoin;
- c) la soumission de l'entrepreneur en date du

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

Interface de compatibilité pour les radios portatives

Besoin

La Suite interarmées de communications déployables - Atlantique a besoin d'un pont ou d'une passerelle de communications portative unique destinée à des radios différentes, pour qu'elle serve de passerelle tactique radio-radio, radio-téléphone et radio-TACSAT. Le fournisseur devra prévoir un guide d'utilisation et un manuel sur CD présentant les directives d'utilisation.

But

Les radios prévues doivent permettre aux intervenants en sécurité publique d'échanger des renseignements sur un même incident. Ils doivent pouvoir échanger de l'information vocalement ou par transfert de données dans les délais aussi courts que possible (en temps quasi-réel ou réel).

Interface radio

Chaque interface radio doit prendre en charge 5 (2) et 10 (1) radios ou autres dispositifs comme téléphones cellulaires, filaires ou VoIP. Elle doit être munie d'une mémoire tampon ou d'un mécanisme de délai pour tenir compte des délais inhérents aux communications SATCOM mobiles.

Caractéristiques

L'interface doit comprendre une radio à main, un adaptateur téléphonique et pouvoir être alimentée par c.a. et c.c. ainsi que par la prise d'un allume-cigarettes. La radio doit combiner plusieurs capacités opérationnelles et être de construction robuste. Pour en faciliter le transport, elle doit être légère et compacte, et aux fins de déploiement rapide entrer dans une mallette Pelican. Comme il faudra la déplacer d'un véhicule ou aéronef à l'autre, son poids ne peut pas dépasser 10 livres. Il doit être facile de la configurer et de l'utiliser, afin de garder au minimum les séances de formation pour les opérateurs. Les communications radio seront toutes en clair.

Intempéries

En déploiement, la radio doit pouvoir résister à toutes les intempéries, et avoir un indice de protection (étanchéité) égal à IP67. Elle doit pouvoir fonctionner dans les conditions climatiques extrêmes dans une gamme de températures entre -20 et 60 °C, et entreposée entre -40 et 85 °C.

Câblage

Les radios, dévidoirs de câbles et câbles d'interface radio doivent pouvoir être branchés directement dans le poste radio de base. La radio doit pouvoir communiquer avec les dispositifs suivants : appareils portables et mobiles, téléphones cellulaires, filaires, Iridium et VoIP.

Types de radios

JDSC (A) peut déployer et devoir communiquer avec les radios suivantes :

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Radio portable XTS 2500
Radio portable XTS 3000, TMR (plus sur le marché, mais certains s'en servent encore)
Radio portable XTS 5000
Radio mobile XTL 1500
Radio mobile XTL 5000
Radio mobile XTL 2500
Radio portable APX 4000
Radio mobile APX 4500
Radio portable APX 6000
Radio mobile APX 6500
Radio mobile APX 7500
Radio portable APX 3000
Radio mobile APX 7000
PRC 117
PRC 138
URC 200

Garantie

Une garantie de 5 ans (pièces et main-d'œuvre) doit couvrir l'interface radio et tous ses éléments.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annex B

Critères d'évaluation

Exigences obligatoires	Respectée	Non respectée
Fonctionne comme passerelle tactique radio-radio, radio-téléphone et radio-TACSAT		
Chaque interface radio doit prendre en charge 5 (2) et 10 (1) radios ou autres dispositifs comme téléphones cellulaires, filaires ou VoIP		
Chaque interface radio doit être munie d'une mémoire tampon ou d'un mécanisme de délai pour tenir compte des délais inhérents aux communications SATCOM mobiles		
L'interface doit comprendre une radio à main, un adaptateur téléphonique, pouvoir être alimentée par c.a. et c.c. et être livrée avec un adaptateur pour allume-cigarettes		
L'interface radio doit entrer dans une mallette Pelican, pour en assurer le déploiement rapide		
Indice de protection (étanchéité) égal à IP67		
L'interface radio doit pouvoir fonctionner dans une gamme de températures entre -20 et 60 °C		
L'interface radio doit pouvoir être entreposée entre -40 et 85 °C		
Garantie de 5 ans		
L'interface radio doit pouvoir communiquer avec les dispositifs suivants : appareils portables et mobiles, téléphones cellulaires, filaires, Iridium et VoIP		

N° de l'invitation - Solicitation No.
W010V-16A050/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W010V-16A050

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
HAL-5-75193

Id de l'acheteur - Buyer ID
HAL403
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annex C

INFORMATION REQUIRED FOR CODE OF CONDUCT CERTIFICATION

Please provide list of names of the following entities, according to the ownership nature of the company

1. For a Corporation - each current member of the Bidder's Board of Directors;

2. For a Partnership, General Partnership or Limited Partnership - the names of all current partners;

3. For a Sole Proprietorship or an individual doing business under a firm name – the name of the sole proprietor or individual;

4. For a Joint Venture - the names of all current members of the Joint venture;

5. For an individual - the full name of the person
